

CONTRAT DE LOCATION MEUBLÉE

Soumis au statut des baux d'habitation (Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée par la loi ALUR et la loi ELAN)

Remarque : Ce contrat est destiné à la location d'un logement meublé constituant la résidence principale du locataire. Il doit être accompagné d'un inventaire détaillé du mobilier et d'un état des lieux d'entrée.

1. DÉSIGNATION DES PARTIES

1.1. Le Bailleurs (ou son représentant)

Nom et Prénom / Raison sociale :	
Adresse du domicile :	
Téléphone & E-mail :	
Représenté par (mandataire) :	

1.2. Le(s) Locataire(s)

Nom(s) et Prénom(s) :	
Adresse e-mail :	
Téléphone :	

2. OBJET DU CONTRAT & DESCRIPTION DU LOGEMENT

Adresse des lieux loués :	
Type de bâtiment :	☐ Immeuble collectif ☐ Maison individuelle
Période de construction :	☐ Avant 1949 ☐ 1949-1974 ☐ 1975-1989 ☐ 1990-2005 ☐ Après 2005
Surface habitable (m²) :	_____ m² Nombre de pièces principales : _____
Équipements privés :	☐ Cave (N°) : _____ ☐ Parking/Garage (N°) : _____ ☐ Balcon/Terrasse
Chauffage & Eau chaude :	Chauffage : ☐ Individuel ☐ Collectif Eau chaude : ☐ Individuelle ☐ Collective

3. DURÉE DU CONTRAT & PRISE D'EFFET

Le présent contrat est conclu pour une durée de **1 an** (ou **9 mois** si le locataire est étudiant), prenant effet le : ____ / ____ / 20__.

- **Reconduction reconduite :** À l'expiration du bail d'un an, le contrat est tacitement reconduit pour une durée d'un an sous les mêmes conditions. (Sauf bail étudiant de 9 mois, non reconductible).
- **Congé par le locataire :** Le locataire peut résilier le contrat à tout moment avec un préavis de **1 mois**.
- **Congé par le bailleur :** Le bailleur peut donner congé à l'échéance du bail avec un préavis de **3 mois** (motif légitime et sérieux, reprise ou vente).

4. CONDITIONS FINANCIÈRES

Loyer mensuel HC :	_____, _____ € (en chiffres et en lettres)
Charges locatives :	_____, _____ € Mode de règlement : ☐ Provisoires avec régularisation annuelle ☐ Forfaitaires
Loyer total mensuel CC :	_____, _____ €
Modalités de paiement :	Payable le _____ de chaque mois, d'avance / à terme échu.
Dépôt de garantie :	_____, _____ € (limité à 2 mois de loyer hors charges)

5. OBLIGATIONS DES PARTIES

- **Le Bailleur s'oblige à :** Remettre un logement décent, équipé du mobilier conforme au décret n° 2015-981, en bon état d'usage et d'entretien, et assurer au locataire la jouissance paisible des lieux.
- **Le Locataire s'oblige à :** Payer le loyer et les charges aux termes convenus, user paisiblement des locaux, répondre des dégradations, souscrire une assurance contre les risques locatifs et ne pas transformer les lieux sans accord écrit.

6. CLAUSE RÉSOLUTOIRE & ANNEXES

Le bail sera résilié de plein droit en cas d'inexécution des obligations du locataire : défaut de paiement du loyer, des charges, du dépôt de garantie, ou défaut d'assurance des risques locatifs.

Sont annexés au présent bail :

- L'état des lieux d'entrée et l'inventaire détaillé du mobilier (établis lors de la remise des clés)
- Le Dossier de Diagnostic Technique (DPE, Constat d'exposition au plomb, ERP, etc.)
- Notice d'information sur les droits et obligations des locataires et bailleurs
- Le règlement de copropriété (si applicable)

Fait à : _____, le ____ / ____ / 20__

En autant d'exemplaires originaux que de parties contractantes.

Le Bailleur (ou son mandataire) <i>Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"</i> Signature	Le(s) Locataire(s) <i>Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"</i> Signature
--	---